



3e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 19 janvier 2021 à 19h30

au Pavillon des sports, Charrière 78

Ordre du jour

1. Rapport d'information du Conseil communal relatif à la rénovation et la transformation du site du Châtelot (immeubles 5-7, 9-11 et 13-15), la construction d'un nouvel immeuble ainsi que l'intégration d'une structure d'accueil parascolaire (DUBREC), *reporté de la séance du 20 octobre 2020.*
2. Rapport d'information du Conseil communal relatif à l'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds (DJESSS), *reporté de la séance du 20 octobre 2020.*
3. Rapport au Conseil général relatif à l'adaptation du règlement général pour le personnel de l'administration (RGPA) (DREPES).
4. Motion du groupe POP intitulée "Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne, déposée lors de la séance du 22 décembre 2020 et non développée (*texte suit*).
5. Motion du groupe PVL intitulé "Soutien aux entreprises", déposée lors de la séance du 22 décembre 2020 et non développée (*texte suit*).

6. Motion interpartis des groupes PS, PDC, PVL, Verts et POP intitulée "Pour une diffusion des séances du Conseil général en direct", déposée lors de la séance du 22 décembre 2020 et non développée (*texte suit*).

Karim Boukhris
président du Conseil général

Motion du POP "Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne"

L'intégration est un enjeu important pour faire que chaque individu puisse appartenir à la société dans laquelle il vit. Les difficultés supplémentaires et la discrimination découlant des origines d'une personne, des différences de langues, de cultures, etc... sont légions et ne sont plus à démontrer. La Chaux-de-Fonds, Cité multiculturaliste par essence, connaît une grande diversité de population qui fait sa richesse mais qui demande également une attention particulière.

Différentes villes à travers le monde ont déployé des outils d'intégration par le biais de système de carte citoyenne pouvant donner accès à certains services essentiels et d'ordinaires très compliqués tels que dans les domaines de la santé, du logement, des assurances, ... Ces projets montrent des effets positifs dans les villes américaines qui ont introduit ces cartes par exemple au niveau de l'intégration, des coûts de la santé, de la criminalité, de la vie sociale, des finances publiques, ... Des villes suisses ont également lancé de tels projets dont certains sont en cours de concrétisation.

Nous souhaitons que ces exemples soient examinés par la Ville de La Chaux-de-Fonds afin d'introduire sa propre carte. Nous demandons donc au Conseil communal de mettre en place une carte citoyenne chaux-de-fonnière inspirée de différents modèles, tels que la City-Card de Zurich, et destinée en premier lieu aux sans-papiers et aux personnes en situation administrative délicate mais qui pourrait aussi avoir un objectif plus large en renforçant l'identité chauxoise. Pour ce faire, cette étude devra également analyser l'opportunité de combiner les différentes cartes de la Ville avec cette carte de citoyenneté afin de n'en avoir, si possible, plus qu'une liant les différents services et contribuant par la même à forger un véritable sentiment d'appartenance à la Collectivité.

Pour le POP : Julien Gressot, Françoise Jeandroz

Motion PVL soutien aux entreprises

Par cette motion, nous demandons que le Conseil communal étudie la possibilité d'offrir aux entreprises de la Ville un allègement de moitié sur la taxe déchets 2021.

Nous avons été également surpris qu'aucune mesure Covid n'ait été mentionnée à l'attention des entreprises. On ne pense évidemment pas que c'est à la Ville d'aider toutes les entreprises en créant un fonds, mais une diminution de la taxe déchets ne pourrait-elle pas être envisagée pour montrer aux entreprises, restaurants et commerces de la Ville en situation critique, la sensibilité de la Ville à leurs égards ?

De fait, nous proposons également qu'il soit mis en place dans le budget 2021, une réduction de moitié de la taxe déchets pour les entreprises chaudes-fonnières.

Pour le Groupe PVL : Brigitte Leitenberg, Alain Othenin-Girard

Motion "Pour une diffusion des séances du Conseil général en direct"

Le Conseil communal est prié d'étudier dans les meilleurs délais les moyens possibles de diffusion des séances du Conseil général en direct, comme c'est par exemple le cas pour le Grand Conseil, non seulement durant la période de pandémie, mais aussi de manière pérenne.

Les récentes dispositions anti-Covid fixées par le SCAV limitant la présence du public aux séances du Conseil général à cinq personnes au maximum, y compris les membres de la presse, ont mis en évidence le fait que les débats du Législatif risquaient bien de se dérouler à "huis-clos" durant encore quelques temps.

Or, il nous paraît important que le public puisse en toute situation assister aux débats de notre Autorité. Il y va de la transparence du jeu démocratique, tout comme il convient de faire connaître plus largement à la population les problématiques que traite le Conseil général. Il ne fait nul doute que cet accès facilité contribuerait à relancer l'intérêt de nos concitoyens pour la politique locale.

Depuis plusieurs années, les débats des législatifs de plusieurs villes peuvent être suivis en direct, comme c'est le cas à Lausanne ou à Genève. Dans notre Canton, la Ville de Neuchâtel, il est vrai profitant des installations de la salle du Grand Conseil, diffuse en direct et également en *replay* les séances du Conseil général depuis le 11 mai 2020.

Dans cette ordre d'idée, une collaboration avec le Canton aussi longtemps que les séances du Grand Conseil se dérouleront au Pavillon des sports seraient peut être envisageable et faciliterait la mise en place.

Dans un premier temps tout au moins, il n'est pas indispensable de disposer de moyens sophistiqués comme ceux qui existent pour les séances du Grand Conseil ; l'objectif premier est de permettre à tout un chacun d'écouter les débats en direct.

Souvent, nous avons émis le vœu, dans notre hémicycle, que notre Ville entre pleinement dans le 21^{ème} siècle. L'accès des séances du Conseil général sur Internet serait une modeste contribution à cet objectif.

Pour le PS : Pierre-Alain Borel

Pour le PDC : Blaise Fivaz

Pour les Verts libéraux : Brigitte Leitenberg

Pour Les Verts : Monique Erard

Pour le POP : Julien Gressot